

Informations *Rapides*



4 janvier 2013 - n° 1 **CONJONCTURE**

■ Défaillances d'entreprises - Jugements d'ouverture de procédure rendus en juillet 2012 (annonces publiées jusqu'en octobre 2012)

Les défaillances d'entreprises en hausse en juillet 2012 (+8,7 %)

Avertissement : L'Insee interrompt la diffusion de données sur les défaillances d'entreprises. En effet, la Banque de France dispose de données plus récentes et a priori plus complètes en mobilisant des informations collectées directement auprès des greffes des tribunaux de commerce, complétées par les données du BODACC. Elle publie déjà chaque mois des données de défaillances d'entreprises ventilées par secteur d'activité (incluant le secteur agricole), par taille, caractérisées par des données financières. L'essentiel des informations précédemment fournies par l'Insee sera dorénavant disponible chaque mois dans la publication « Stat Info » de la Banque de France (voir les publications de défaillances de [fin septembre 2012](#), [fin août 2012](#) et [fin juillet 2012](#)) et sur son site internet [Webstat](#). Les données de défaillances y sont consultables au niveau national, ventilées sur 11 postes sectoriels en cumul mensuel CVS et en cumul glissant sur 12 mois.

Ces données enrichies conduisent à des séries dont les niveaux sont plus élevés que ceux des séries publiées actuellement par l'Insee. L'écart mensuel, de l'ordre de 600 unités tout secteurs confondus, provient du fait que la Banque de France intègre l'ensemble des procédures collectives (redressements et liquidations), alors que l'Insee comptabilise uniquement la première procédure constatée. Par ailleurs, l'Insee ne retient pas les liquidations dont le Siren ou l'activité sont manquants dans le BODACC contrairement à la Banque de France. Cependant, les évolutions de ces séries restent assez proches puisque le coefficient de corrélation des évolutions depuis 1993 est de 0,98 tous secteurs confondus.

Les défaillances d'entreprises jugées au cours du mois de juillet 2012 sont en hausse par rapport au mois de juin 2012 (+8,7 %), en données corrigées des variations saisonnières (CVS) et du nombre de jours ouvrables (CJO).

Défaillances d'entreprises en date de jugement

Données CVS-CJO*

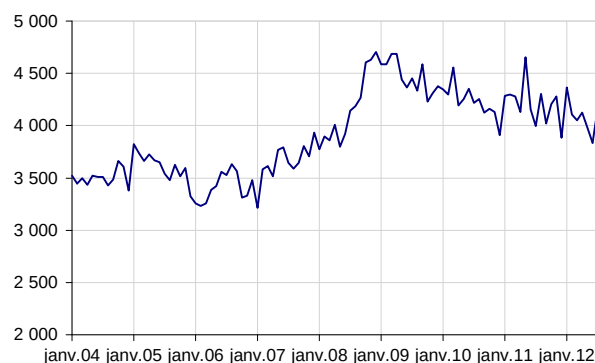
	Mars 2012	Avril 2012	Mai 2012	Juin 2012	Juil. 2012
Ensemble	4 053	4 124	3 982	3 836	4 169
Évolution m/(m-1) %	-1,3	1,8	-3,4	-3,7	8,7

* Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables

N. B. : la série désaisonnalisée « ensemble » est la somme des séries sectorielles désaisonnalisées, les secteurs d'activité étant ceux de niveau d'agrégation A 10 (cf. tableaux p. 2).

Source : BODACC, traitement Insee

Défaillances d'entreprises en date de jugement – Données CVS-CJO *



* Données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables

Source : BODACC, traitement Insee

Le nombre de défaillances jugées au cours des mois de mai, juin et juillet 2012 est en baisse par rapport aux mêmes mois un an auparavant (-8,8 %).

Cumulées sur une année, les défaillances ont diminué de -2,7 %

Le nombre de défaillances jugées au cours des douze derniers mois est en baisse par rapport aux douze mois précédents (-2,7 %).

Défaillances d'entreprises en date de jugement

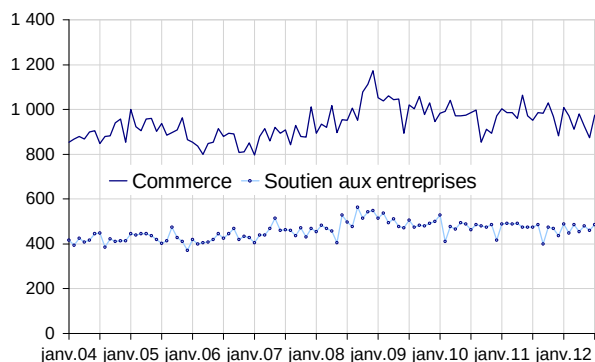
Données brutes

	Glissement du cumul*		Cumul sur les 12 derniers mois	Cumul sur les 12 mois précédents
	3 mois (%)	12 mois (%)		
Ensemble	-8,8	-2,7	49 194	50 538

* Défaillances d'entreprises durant les 3 ou 12 derniers mois comparées aux mêmes mois un an auparavant.

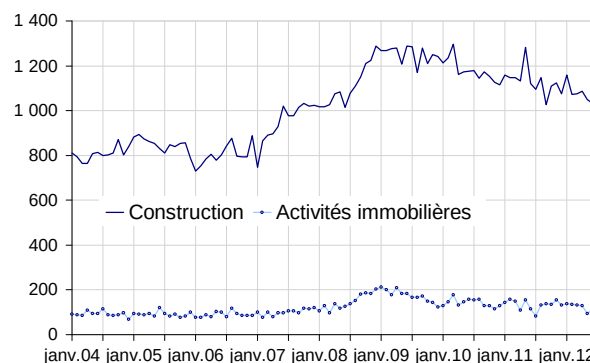
Source : BODACC, traitement Insee

Défaillances d'entreprises dans le commerce et les services - en date de jugement - Données CVS-CJO



Source : BODACC, traitement Insee

Défaillances d'entreprises dans la construction et l'immobilier - en date de jugement - Données CVS-CJO



Source : BODACC, traitement Insee

Défaillances d'entreprises en date de jugement

Données CVS - CJO

	NA*	Mai 2012	Juin 2012	Juil. 2012
Ensemble		3 982	3 836	4 169
Industrie	BE	294	299	302
dont industrie manufacturière	C	283	283	283
Construction	FZ	1 050	1 031	1 166
Commerce, transports, hébergement et restauration	GI	1 556	1 466	1 591
dont Commerce ; réparation d'autos et de motos	G	925	875	974
dont Transports et entreposage	H	128	137	144
dont Hébergement et restauration	I	483	454	472
Information et communication	JZ	121	102	107
Activités financières et d'assurance	KZ	79	84	81
Activités immobilières	LZ	96	113	123
Soutien aux entreprises	MN	480	459	486
Enseignement, santé, action sociale	PQ	55	51	57
Services aux ménages	RS	250	230	257

N. B. : les différentes séries présentées dans ce tableau ont été désaisonnalisées indépendamment les unes des autres. La série désaisonnalisée « ensemble » est la somme des séries sectorielles désaisonnalisées de niveau A 10.

* Nomenclature agrégée : les codes sur 2 caractères correspondent au niveau d'agrégation A 10 de la NA ; les codes sur 1 caractère correspondent aux sections de la NAF rév. 2, ou niveau d'agrégation A 21, de la NA.

Source : BODACC, traitement Insee

Pour en savoir plus :

Une défaillance n'est pas une cessation – Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Les statistiques de défaillances d'entreprises couvrent ainsi l'ensemble des jugements prononçant, soit l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, soit directement la liquidation judiciaire. Elles ne tiennent pas compte de l'issue des procédures de redressement : liquidation ou redressement par continuation ou reprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation (arrêt total de l'activité économique de l'entreprise). Les liquidations ne représentent qu'une partie des cessations d'entreprises (entre 10 % et 20 % selon les secteurs).

Trois mois entre la date d'un jugement et sa publication – Les statistiques de défaillances proviennent du Bulletin officiel d'annonces civiles et commerciales (BODACC), qui publie tous les mois les jugements intervenus aux cours des mois précédents. Des aléas techniques peuvent faire varier considérablement le volume des publications (vacances, grèves, rattrapages...). Afin d'annuler ces effets techniques et de présenter des séries cohérentes dans le temps, des séries sont publiées en date de jugement. Toutefois, il faut attendre trois mois pour obtenir 98 % des jugements effectués au cours d'un mois donné, ce qui explique le décalage temporel entre les deux séries.

Des séries CVS-CJO depuis 1993 – La série des défaillances d'entreprises a été recalculée en NAF rév. 2 depuis l'année 1993. Les séries complètes sont disponibles sur le site Insee.fr rubrique "Bases de données - Indices et séries statistiques".

Afin de pouvoir comparer le nombre de défaillances entre différents mois, le nombre de défaillances d'entreprises de chaque mois est corrigé des variations saisonnières (CVS) et des jours ouvrables (CJO) via la procédure X12-Arima du logiciel SAS.

- Des données complémentaires (séries longues, méthodologie, pages internet associées...) sont disponibles sur la page HTML de cette publication : <http://www.insee.fr/fr/themes/info-rapide.asp?id=71>

- Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr